PUBLIÉ LE 11/08/2026

Contraception à base de désogestrel et étonogestrel : les notices évoluent pour mieux informer sur le risque rare de méningiome

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

À la suite de l'évaluation des résultats de l'étude EPI-PHARE, l'Agence européenne du médicament met à jour les notices et les résumés des caractéristiques du produit (RCP) des contraceptifs à base de désogestrel et d'étonogestrel afin d'y faire figurer une information sur le risque de méningiome. Cette décision vise à permettre aux femmes et aux professionnels de santé de disposer d'une information actualisée.

Cette étude montre une augmentation très faible du risque de méningiome avec les contraceptifs à base de désogestrel ou d'étonogestrel. Un méningiome est une tumeur généralement non cancéreuse qui se développe à partir des membranes qui entourent le cerveau. Ce risque demeure rare et concerne l'utilisation en cours et prolongée, pendant au moins un an, des contraceptifs contenant du désogestrel ou de l'étonogestrel, seuls ou associés à un œstrogène.

À la demande de l'ANSM, le comité de pharmacovigilance (PRAC) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a analysé les résultats de l'étude EPI-PHARE publiés dans la revue scientifique BMJ en juin 2025.

À l'issue de à cette évaluation, l'EMA a recommandé, en juillet 2026, l'ajout du risque de méningiome dans la notice et dans le résumé des caractéristiques du produit (RCP).

À la demande de l'EMA et en accord avec l'ANSM, les laboratoires concernés adressent un courrier (DHPC) aux professionnels de santé afin de les informer de ces recommandations. Un premier courrier avait été adressé par l'ANSM dès juin 2025 aux professionnels de santé résumant les conduites à tenir face à ce risque.

L'ANSM poursuit ses travaux en lien avec les professionnels de santé pour définir les modalités d'information personnalisée des femmes concernées leur permettant d'échanger avec leur médecin, leur gynécologue ou leur sage-femme sur leur contraception. Des courriers d'information pour les patients et les prescripteurs concernés seront adressés à partir de septembre.

Information pour les professionnels de santé

L'utilisation de médicaments contenant du désogestrel ou de l'étonogestrel est contre-indiquée chez les patientes atteintes d'un méningiome ou qui en ont eu un par le passé.

Le méningiome est désormais mentionné comme un effet indésirable de ces contraceptifs.

Vous devez être attentifs à l'apparition de signes pouvant évoquer un méningiome, notamment : des troubles de la vue, une baisse de l'audition ou des acouphènes, une perte de l'odorat, une aggravation des maux de tête, des troubles de la mémoire, des convulsions ou une faiblesse des bras ou des jambes.
Consultez les recommandations de 2025

Information pour les femmes

Le risque de méningiome associé au désogestrel est très faible. Il est estimé qu'un cas supplémentaire de méningiome surviendrait pour 67 300 femmes qui utilisent ces médicaments.

Les contraceptifs à base de désogestrel (pilules progestatives seules ou combinées) et d'étonogestrel (implant contraceptif et anneau contraceptif) ne doivent pas être utilisés si vous avez un méningiome ou si vous en avez eu un par le passé. Informez votre professionnel de santé de tout antécédent de méningiome.

Consultez votre médecin si vous présentez des signes pouvant évoquer un méningiome : troubles de la vue, baisse de l'audition ou acouphènes, perte de l'odorat, aggravation des maux de tête, troubles de la mémoire, convulsions ou faiblesse dans les bras ou les jambes.

En savoir plus

Contraception

Pour en savoir plus

Oral contraceptives with progestogens desogestrel or levonorgestrel and risk of intracranial meningioma: national case-control study - The BMJ